



## Déclaration préalable de SUD Éducation 34 pour le CTSD de l'Hérault du 9 février 2022

### Politique en toc

Le ministre de l'Education Nationale n'a pas fini de casser le service public dont il a la charge. Non content de rendre des millions du budget à Bercy, d'accorder des revalorisations indiciaires régulières aux mêmes bons hauts fonctionnaires-sujets, de désorganiser le terrain par une communication qui frôle la mythomanie... Jean-Michel Blanquer invente cette année la priorité au primaire avec zéro poste pour la carte scolaire.

Nous lisons que 1965 « moyens d'enseignement » sont prévus pour la rentrée 2022 en France. **Les moyens d'enseignement ne sont pas des postes.** D'ailleurs, le budget de l'EN montre qu'il n'y a pas de création de postes pour la rentrée. Zéro.

Les « moyens d'enseignements », pauvre parade de communicant d'un ministre qui n'assume pas ses choix, sont donc autre chose : les contractuel-les que l'administration espère recruter ? Les alternant-es devenant stagiaires, toujours en formation mais utilisé-es comme enseignant-es à temps plein ?

Ce que nous traduisons de ces choix, c'est la poursuite de la destruction des services publics, en plaçant des personnels insuffisamment formés, et précarisés face aux élèves. Le nombre de jeunes collègues démissionnaires, parfois encore stagiaires, est inquiétant. Le nombre de contractuel-les maltraité-es par l'administration, mal payé-es et mal accompagné-es qui contactent les organisations syndicales est édifiant. Les fonctionnaires sont-ils si dérangeants que tous les ministres souhaitent s'en débarrasser ?

Pour rappel, le statut du fonctionnaire lui garantit une indépendance pour assurer un service public égal, quelle que soit la situation géographique de son poste ou l'orientation politique du gouvernement en place. Le contractuel est, lui, asservi par la précarité de son contrat, la pression de son supérieur (qui l'a recruté) et les décisions politiques de court terme.

En terme de priorité au primaire, on repassera. Et pour l'égalité des chances, il nous faudra aussi chercher longtemps : en privilégiant les académies rurales aux dépens des académies urbaines et populaires, le gouvernement confirme l'évolution de la politique d'éducation prioritaire qu'il mène.

En ce qui concerne l'inclusion des élèves en situation de handicap, la généralisation des PIAL illustre le mépris de l'institution pour les familles et pour les personnels chargés d'accompagner ces élèves. Il manque tellement d'AESH pour accompagner les élèves notifié-es ! Les AESH sont maintenu-es dans des temps partiels imposés, insuffisants pour gagner un salaire décent. Les journées de mobilisation de l'an passé ont contraint le ministre à imposer une grille nationale de revalorisation indiciaire. Mais celle-ci est

tellement basse qu'elle se retrouve déjà en dessous du SMIC ! Quel mépris pour un métier aussi essentiel !

La politique sans moyens, ce n'est pas possible. Nous l'avons déjà dit et répété dans les instances, mais les décideurs semblent peu s'en soucier.

Selon l'OCDE, les enseignant-es français-es ont les salaires parmi les plus bas, pour un volume horaire et des effectifs de classe au dessus de la moyenne. Autant dire que le personnel de l'Education Nationale ne se sent pas particulièrement choyé. La revalorisation historique du Grenelle de l'Éducation ne fait rire personne, vraiment.

### **Les choix du DASEN**

Dans l'académie, nous notons la distribution de 86 « moyens d'enseignement ». Les contractuel-les et stagiaires vont donc essentiellement servir à combler les besoins des « priorités nationales » :

- les décharges de direction qui sont améliorées, et c'est bien nécessaire ;
- le dédoublement des GS, CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- la limitation des effectifs à 24 élèves en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire ;

Avec d'aussi faibles moyens engagés, on va à peine couvrir ces priorités.

Comment comptez-vous améliorer le remplacement ? Déjà insuffisant en temps normal, dramatiquement absent en temps de crise. Combien de journées de classe ont-elles été perdues en période 3 dans le département ??? Et ce malgré l'annulation des formations, la restriction du droit syndical, la suspension des TPTE...

Comment renforcer les dispositifs RASED, UPE2A, si nécessaires ? Comment améliorer la situation de la médecine scolaire, et de la médecine de prévention ? Et comment soulager les agents administratifs, trop peu nombreux pour la multitude de dossiers à traiter, et de personnels à accompagner ?

L'argent magique a plu sur les entreprises et le secteur privé, tout le temps de la crise. Et les déjà très riches ont su en tirer avantage en accroissant de façon indécente leurs richesses.

SUD éducation se place du côté des précaires, des pauvres, des petits, dont sont faits les services publics pour réclamer non pas des miettes, mais toute la baguette. Et même, ne nous privons pas : la boulangerie ! **Nous encouragerons toujours les personnels et les usagers du service public de l'éducation à lutter pied à pied contre cette politique néo-libérale qui veut tout déréguler, et tout traiter en chiffres et en dossiers, alors qu'il s'agit d'enfants, d'élèves, de citoyen-nes en devenir. Il s'agit de l'avenir dans lequel il faut investir.**

Quant à vous, Monsieur le DASEN, qu'allez-vous faire cette année : enfin alerter votre supérieur hiérarchique sur le manque de moyens qui met en péril le service public d'éducation ? Ou bien allez-vous plier comme les années précédentes, et vous contenter de gérer les miettes en attendant la revalorisation et la mutation vers un ciel plus bleu ?